



Compte-rendu du conseil municipal

28 janvier 2019

Etaient présents : Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, François CASTEL, Michel DEMARQUET, Virginie GILLARD, Pierre PERON

Etaient absents et excusés : Jacques DECOURTRAY (procuration à Michel DEMARQUET) - Sandrine BRISON (pouvoir à Alain LIENARD), Denise PENIN (pouvoir à Pierre PERON),

Etaient absents : Frédéric DEBRUX, Nicolas MONVOISIN

Validation du CR de la réunion du 8 décembre 2018

Finances

➤ **Vote du compte administratif 2018**

Après intégration des derniers mouvements 2018 et du budget CCAS repris maintenant dans le budget général de la commune, le compte administratif 2018 a été présenté comme suit par l'adjoint aux finances :

Fonctionnement	Recettes	326 333.70€	Dépenses	288 138.71€
Investissements	Recettes	289 960.33€	Dépenses	162 901.82€

Résultat de l'exercice 2018 : + 165 253.50€

Compte administratif approuvé à l'unanimité des votants.

➤ **Approbation du compte de gestion 2018**

Le compte de gestion transmis par la trésorière municipale était en parfaite harmonie avec le compte administratif et le Maire l'a validé.

➤ **Vote du budget 2019 conférer DOB et réunion du 8 décembre**

Après reprise des résultats, le budget 2019 s'établit comme suit :

Fonctionnement	recettes et dépenses	607 968.41€
Investissements	recettes et dépenses	477 644.37€

➤ **Rappel taux 2019**

Vote des taux maintenus à leurs valeurs antérieures comme précédemment décidé :

TH : 13.14% FNB: 15.42% FB: 43.75%

➤ **Subventions voyages scolaires**

Deux subventions pour un séjour en classe de neige (Nina GOSSEAU) et en classe de découverte (Emilie BLONDEL), ont été attribuées pour un montant de cent euros chacune.

Travaux

➤ **Voirie Ecolies suite réunion mercredi 23/1**

Le projet voirie amendé des remarques des conseillers présents lors des réunions des 16 et 23 janvier a été présenté au conseil. Invités par courrier, les riverains de la rue des Ecolies (nos 28A à 38) pourront en prendre connaissance le 1er février, en mairie.

➤ **PLUi**

La version 0 du PLUi a été commentée par les conseillers et les remarques transmises à la CAMVS. Nous attendons la version qui sera proposée au conseil communautaire.

Le conseil va se rapprocher de M MACE pour que toutes les exploitations agricoles bénéficient du même classement en zone A.

Fêtes et cérémonies

➤ *Bilan cérémonie des vœux* : 110 personnes présentes. Bilan positif.

➤ *Manifestations municipales 2019* : chasse à l'oeuf, anniversaire du crash

Pour le repas des aînés une sortie est prévue à la kermesse de la bière le 18 juillet. Un courrier sera envoyé aux aînés pour savoir s'ils sont intéressés par cette sortie. Un covoiturage serait organisé.

➤ *Marche citoyenne de printemps*

Le Maire a demandé à GB (confer conseil du 5 novembre) d'envisager cette manifestation en collaboration avec les associations volontaires.

Contactez l'association pour réserver le manège lors de la fête des trois trèfles et trouver un nouveau fournisseur pour les boissons, le brasseur auquel nous faisons appel avant étant désormais en retraite.

Ecole- Médiathèque-Ruralité

Jacques DECOURTRAY étant absent c'est le Maire qui a présenté les sujets.

➤ *CR du conseil d'école du 25 janvier*

Le nouveau projet d'école a été adopté (confer site), la semaine de quatre jours reconduite.

➤ *Personnel ATSEM*

La municipalité a eu à faire face aux absences concomitantes des deux ATSEM (21 décembre au 15 février pour l'une) et du 2 janvier au 25 janvier pour l'autre. C'est Mme OBERT qui a été recrutée comme aide à la maîtresse de la classe enfantine et Mme DERROVER pour assurer la restauration scolaire. Un contrat PEC a été proposé à Mme OBERT à compter du 9 février.

➤ *Ruralité*

La municipalité propose d'apposer des panneaux pour identifier les essences d'arbres sur les chemins de randonnée.

➤ *Tarif médiathèque*

Gratuité pour les Vieux-Mesnilois et **10€** par an pour les extramuros (adhésion comprenant l'emprunt des livres, des CD et des DVD).

Divers

➤ *Sécurité routière*

Suite à la visite de M. DELATTRE, responsable de la voirie départementale, le Maire a proposé que la route d'Hargnies devienne prioritaire afin de casser la vitesse des véhicules descendant la rue de l'église. Cet accord est subordonné à l'installation d'un feu STOP au niveau de l'intersection route d'Hargnies / route de Pont sur Sambre, sur cette dernière voie.

Le conseil a souhaité reporter l'étude de cette proposition en attendant l'implantation des feux comportementaux.

➤ **Feux comportementaux**

Une demande de subvention PDASR a été déposée et le soutien du Sous-Préfet sollicité pour accélérer la procédure d'installation de ces feux.

➤ **Terrains du CCAS**

Suite à l'inclusion du CCAS dans le budget communal, les biens du CCAS le sont aussi et les baux afférents à ces terrains seront refaits à compter du 1.1.2019 entre la commune cette fois et les différents locataires.

➤ **Isolation thermique**

Le conseil a émis un avis favorable pour que les personnes désireuses d'isoler leur habitation extérieurement puissent utiliser un revêtement appelé couramment clin; matériau qui n'était pas repris dans le règlement du PLU..

*Ce compte rendu sera soumis à l'approbation des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion prévue le **samedi 30 mars***